

# FICHE DISPOSITIF

## FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT REGIONAL 2007-2013

(FEDER 2007-2013)

### PRESENTATION DU DISPOSITIF

Le FEDER vise à renforcer la cohésion économique et sociale au sein de l'Union européenne en corrigeant les déséquilibres régionaux. Le FEDER finance :

- > des aides directes aux investissements réalisés dans les entreprises (en particulier les PME) afin de créer des emplois durables
- > des infrastructures liées notamment à la recherche et l'innovation, aux télécommunications, à l'environnement, à l'énergie et au transport
- > des instruments financiers afin de soutenir le développement régional et local et favoriser la coopération entre les villes et les régions
- > des mesures d'assistance technique

Le FEDER peut intervenir au titre des 3 objectifs de la politique régionale :

- > convergence
- > compétitivité régionale et emploi
- > coopération territoriale européenne

### AXES D'INTERVENTION

- > **Axe 2 : Développer les entreprises et la société de l'information pour améliorer la compétitivité régionale**

Devant la faible taille des entreprises régionales, il convient de densifier ces dernières en promouvant une dynamique de réseaux d'entreprises et en favorisant, les mutualisations entre entreprises, les synergies et l'innovation globale.

- > **Axe 3 : Gestion durable des ressources et prévention des risques**

Cet axe porte sur la gestion durable des ressources, la préservation des espaces naturels et agricoles, de la biodiversité et la prévention des risques, mais aussi sur la problématique des changements climatiques et de l'énergie.

### MISE EN ŒUVRE

L'intervention du FEDER se fait par l'intermédiaire des dispositifs de coopération interrégionale, comme la **Commission Interrégionale pour le Massif Alpin (CIMA)** et le **Programme Opérationnel du massif des Alpes (POIA)**, mais aussi au travers du **Contrat de Projet État-Région (CPER)**.

## BUDGET

Pour la période 2007-2013, l'enveloppe de 347 milliards d'Euros est structurée en 5 axes. Les axes concernant le secteur forestier étant financés à hauteur de :

### > Axe 2 : 62 millions d'euros soit 20,5% du budget total

- 2-1 : Favoriser une approche globale de l'innovation dans les entreprises par une structuration en réseau et par des projets de coopération (29 M€)
- 2-2 : Développer la société de l'information : nouveaux services et nouveaux usages en faveur du tissu économique et de la société (18 M€)
- 2-3 : Développer des infrastructures mutualisées de communications électroniques à très haut débit pour soutenir l'attractivité du territoire et la compétitivité économique régionale (10 M€)
- 2-4 : Soutenir les grandes implantations stratégiques (5 M€)

### > Axe 3 : 63 millions d'euros soit 20,8% des fonds disponibles

- 3-1 : Promouvoir une utilisation rationnelle de l'énergie et le développement de filières d'énergies renouvelables (30 M€)
- 3-2 : Assurer une gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques et littoraux (13,5 M€)
- 3-3 : Conserver, gérer et valoriser la biodiversité et les paysages (11 M€)
- 3-4 : Instaurer une dynamique de développement adoptant des modes de production et de consommation durable (6 M€)
- 3-5 : Prévenir et gérer les risques (2,5 M€)

Par ces interventions ciblées, l'Europe accompagne en Provence-Alpes-Côte d'Azur la constitution d'un environnement favorable à la réalisation de plusieurs dizaines de projets innovants au service de l'économie et de l'emploi.

## PARTENAIRES

- > L'Europe
- > L'État, notamment au travers de l'ADEME
- > Le Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Date édition : Octobre 2011



### Mes interlocuteurs

Les Communes forestières de votre département sont là pour vous aider dans l'accomplissement de vos projets.